

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66-446-1934 Divers.

n° 66-446-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 janvier 1934

Numéro JO

n° 446 du 01/01/1934

Date du numéro

1 janvier 1934

TEXTE INTÉGRAL

les nommées Fatma Bourhnane et Aïcha Daoud recevront une allocation journalière de 4 francs à partir du 1er janvier 1934.